République Française COMMUNE DE PEYROLE

COMMUNE DE PEYROLE

Nombre de membres	Séance du 30 juillet 2020			
en exercice: 15	L'an deux mille vingt et le trente juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est			
	réunie sous la présidence de Richard BRUNEAU			
Présents : 12	Sont présents: Richard BRUNEAU, Alain CAMALET, Gwénaël GRANGER,			
	Didier BURATTO, Hervé DESSENNE, Georges GEERAERT, Geneviève IMART,			
Votants: 14	Gilles LACROIX, Nathalie RAMOS, Florian RAPOSO, Séverine ROJO, Pascal			
	TARROUX			
	Représentés: Roland FOULON par Didier BURATTO, Christophe BOUTES par			
	Richard BRUNEAU			
	Excusos.			

Objet: Avis sur le dossier de modification du PLU - 2020_025

Absents: Emmanuel CAVAILLES

Secrétaire de séance: Richard BRUNEAU

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une rencontre avec les services de l'urbanisme de la Communauté de Communes Gaillac-Graulhet concernant l'annulation de la délibération N°100-2020 du 2 Mars 2020 par lequel le Conseil Communautaire a approuvé la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme de Peyrole.

Nous constatons certaines incohérences dans le cadre de cette enquête sur des sujets techniques et sécuritaires .

Nous sommes attentifs aux objectifs d'urbanisation de la Commune surtout sur :

- les techniques de faisabilité et de sécurité en matière de défense incendie , de sécurité routière,
- problèmes architectural, patrimonial et historique,
- risques de nuisance, la qualité des sites , des paysages ou des milieux naturels,
- la cohabitation entre les activités agricoles et habitat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte l'annulation de la délibération N°100-2020 du 2 Mars approuvé lors du Conseil Communautaire du 2 Mars 2020.

Questions diverses

Centre de loisirs la Courbe

Monsieur le Maire fait un compte rendu de la visite du 23 Juillet 2020 à ce centre de loisirs. Actuellement 250 enfants sont répartis en 3 modules , petits, moyens et grands.

Monsieur le Maire fait part d'un appel télphonique de Monsieur TRIBOULAT (Société SAMEOLE) concernant le projet éolien.

Travaux voirie

Monsieur Alain CAMALET présente le devis établi par l'entreprise CARCELLER pour un montant de 35 952.68€ TTC concerne la route de Sieurac pour 750 ml et la route de Crabié pour 250 ml pour l'investissement et d'un montant de 6 285.31€ TTC en fonctionnement PAT.

Monsieur Georges GEERAERT fait part au Conseil Municipal de nombreuses coupures d'électricité ainsi que le bruit de voisinage répétitif et véhicules circulent toujours aussi vite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30

Le Maire Richard BRUNEAU